

Mon engagement vis-à-vis du Code de Conduite de Swiss Olympic

En tant que collaboratrice, collaborateur ou membre d'un organe de Swiss Olympic, le professionnalisme, l'honnêteté et l'intégrité caractérisent mes actions dans le cadre de ma fonction (professionnelle). En outre, je respecte les principes de la Charte d'éthique et j'agis en conséquence.

Mes actions et mon comportement

- Ma prise de décision est indépendante de toute influence déloyale exercée par des partenaires externes ou des fédérations membres. Je n'utilise pas ma fonction ni ma position à des fins privées ou pour générer des avantages personnels (voir Code 1).
- Mes activités favorisent un développement durable dans le domaine du sport. Je prends les critères sociaux, écologiques et économiques en considération (Code 1).
- Je protège les droits de la personne et les données personnelles des collaborateurs, ainsi que toutes les données personnelles de tiers qui me sont confiées conformément à la législation suisse en matière de protection des données (Code 2).
- Je ne tolère aucune discrimination ni aucun harcèlement.

Mon activité

- Je déclare les cadeaux à mon supérieur. J'accepte et j'offre des cadeaux uniquement si les règles des coutumes culturelles locales l'exigent, s'ils ne dépassent pas la valeur de CHF 100.- et s'ils ne génèrent aucun conflit d'intérêts (Code 3).
- Je n'accepte et je n'octroie aucun paiement en espèces, quels qu'en soient le montant et la forme. Je cède à Swiss Olympic les honoraires versés par des tiers pour des prestations en rapport avec mon activité chez Swiss Olympic (Code 3).
- Je signale les invitations à mon supérieur. J'accepte et je propose des invitations uniquement si elles entrent dans le cadre des devoirs de représentation pour le compte de Swiss Olympic et ne génèrent pas de conflits d'intérêts (Code 4).
- Je ne me rends pas à des manifestations officielles ni à des invitations accompagnés de membres de la famille ou de partenaires sans l'autorisation de la hiérarchie dans la mesure où cela génère des coûts supplémentaires pour Swiss Olympic (Code 4).
- Je ne cède pas à la corruption, je ne me livre pas à la corruption et je n'incite personne à la corruption. Je n'accepte et je ne propose aucun pot-de-vin ni aucune commission (Code 5).
- Je représente les intérêts de Swiss Olympic exclusivement dans le cadre d'un projet spécifique et clairement défini, et dans toutes mes activités, je respecte les principes du Code de Conduite de Swiss Olympic ainsi que les bases juridiques de la législation suisse (Code 6).
- J'évite les conflits d'intérêts et s'ils surviennent, je les expose au grand jour. Je ne participe à aucune décision qui pourrait opposer mes intérêts personnels ou financiers à ceux de Swiss Olympic (Code 7).
- J'informe Swiss Olympic de mes liens d'intérêt et de mes activités annexes qui pourraient engendrer des conflits d'intérêts en rapport avec mon activité chez Swiss Olympic. Je demande à Swiss Olympic d'approuver les participations de plus de 5 % auprès de clients, de fournisseurs ou d'autres partenaires commerciaux (Code 7).

- Je n'octroie aucun avantage indu à des fonctionnaires, des collaborateurs d'entreprises, de fédérations ou d'autres organisations et je n'en accepte aucun (Code 8).
- Je ne prends pas part directement ou indirectement à des paris ni à des jeux de hasard considérés comme illégaux par la législation suisse et qui sont en rapport avec des manifestations sportives, ni en Suisse, ni à l'étranger. Je n'entretiens aucune relation d'affaires avec des sites de paris sportifs illégaux (Code 9).
- Je ne passe pas d'accords (ni écrits ni oraux) avec des concurrents sur des questions économiquement sensibles telles que les offres, les prix, les conditions commerciales, les sponsors, etc. (Code 10).
- Je respecte les bases juridiques générales de la législation suisse et je travaille uniquement avec des partenaires qui confirment respecter ces bases dans leur activité commerciale avec Swiss Olympic et dans le processus d'exécution de la prestation en général (Code 11).
- Je me base sur le Code de Conduite pour ma collaboration et mes relations commerciales avec des personnes juridiques et physiques et avec des partenaires. Je garantis ce comportement de base en ajoutant une clause d'intégrité correspondante dans les accords contractuels. En outre, je définis la prestation et la contre-prestation de manière détaillée et je veille à ce que la rémunération soit en adéquation avec la prestation (Code 11).
- Par principe, je verse les rémunérations directement aux ayants droit et je n'effectue aucun versement sur des comptes ou dans des pays considérés comme douteux par l'organisme bancaire qui effectue le transfert (Code 11).
- J'attribue des mandats conformément à la somme de compétences et dans le respect des compétences de visa et du principe de double contrôle y afférent. Je décris les exigences auxquelles la prestation à fournir doit répondre avec une clarté et une précision suffisantes (Code 12).
- Je garantis le respect des directives d'achats et des autres principes de Swiss Olympic en matière d'achats et je veille à ce que l'attribution des gros mandats fasse suite à un appel d'offres homogène (Code 12).
- Je ne tolère aucune forme de fraude ni de détournement (Code 13).

Questions financières

- J'utilise les ressources financières de Swiss Olympic uniquement à des fins stipulées dans les statuts. Je demande l'approbation du Conseil exécutif ou de la direction pour les dons politiques effectués au nom de Swiss Olympic (Code 14, Code 15).
- Je justifie toutes les transactions dans le cadre d'une comptabilité correcte, approfondie et conforme à la législation. Je demande à une deuxième personne ayant pouvoir de signature de vérifier leur adéquation et leur utilité (Code 14).
- Je n'accepte pas et je ne dissimule pas des fonds d'origine illégale (Code 14).

Actes et documents

- Je protège la propriété intellectuelle de Swiss Olympic ainsi que celle de tiers. Je copie le matériel de tiers uniquement dans le respect de la législation et dans des proportions adéquates (Code 16).
- Je n'utilise pas d'informations confidentielles pour mon propre avantage ni à d'autres fins illicites. Je ne transmets pas d'informations confidentielles à des tiers, même après la fin du contrat de travail (Code 17).
- Je suis informé du fait que tous les produits de mon travail sont la propriété de Swiss Olympic. A la fin du contrat de travail/du mandat, je restitue à Swiss Olympic tous les documents de l'entreprise contenant des informations confidentielles (Code 17).

En signant le présent engagement, je confirme avoir reçu et avoir pris connaissance du Code de Conduite de Swiss Olympic en tant que document global. Je m'engage à respecter ce Code de Conduite pendant la durée de mon contrat de travail/mandat chez Swiss Olympic. Je suis conscient que les infractions au Code de Conduite peuvent engendrer les sanctions mentionnées dans le document global.

Prénom, nom

Lieu, date

Signature